

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	9	9 + 2 pouvoirs

Date de convocation 18 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de la Mairie, sous la présidence de **Pascal HENRI**, Maire.

Présents : **BOUILLET Francis, BREVOT Gérard, COLLOT Françoise, CROIX Mylène, HENRI Pascal, LOYER Gilles, NICOLLE François, PRIEUR Brice, VANDERHOEVEN Sylvie.**

Absents : .

Représentés : **BERTOUT Emilie à HENRI Pascal, GAURIER Jacques à BOUILLET Francis.**

Madame CROIX Mylène a été nommée secrétaire de séance.

Objet : TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS
N° de délibération : 2025_17

Toute collectivité a l'obligation de joindre chaque année au budget primitif et au compte administratif votés par l'assemblée délibérante, un état de l'effectif du personnel au 31 décembre de l'année écoulée.

Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Grade	Catégorie	Filière	Durée
Rédacteur	B	Administratif	35h - temps plein
Adjoint Administratif territorial	C	Technique	13h hebdo
Agent de maîtrise	C	Technique	35h - temps plein
Agent technique	C	Technique	12h hebdo
Agent technique	C	Technique	28h hebdo

Le Conseil Municipal VALIDE le tableau des effectifs telqu'il est présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 25 mars 2025
Pascal HENRI,
Maire



Pascal HENRI
2025.03.25 17:05:58 +0100
Ref:8429499-12653456-1-D
Signature numérique
le Maire